



PROCES VERBAL RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIÉ

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 22 mars 2024 portant ouverture d'un recrutement sans concours d'Agent des Services Hospitaliers Qualifié en vue de pourvoir dix postes vacants dans l'établissement,

Vu la sélection des dossiers en date du 17 juin 2024 au cours de laquelle la commission chargée du recrutement sans concours d'Agent des Services Hospitaliers Qualifié a arrêté la liste de candidates admises à passer l'audition ;

A l'issue des auditions qui se sont déroulées le 1^{er} juillet 2024 et après délibération, les membres de la commission arrêtent, par ordre de mérite, la liste des candidates déclarées aptes au recrutement :

- CHOPLIN Angélique
- WEISS Cindy
- AMAT Marjorie
- EL GHARBI Janet
- GENDRON Charline
- FLAMENT Manon
- POTIER DE COURCY Nathalie
- DA SILVA NETO Chloé
- PEREIRA Stéphanie
- MARCHAND Alicia

Signatures des membres de la commission :

Monsieur Anthony BOUFFARD, Technicien de laboratoire cadre de santé paramédical aux Hôpitaux de Chartres, président ;

Monsieur Vincent BARTKOWIAK, Cadre de Santé paramédical, hôpital de jour « La Parenthèse » site de Lucé au Centre Hospitalier de Bonneval ;

Madame Marie-Cécile PHILIPPON, Adjointe des cadres hospitaliers chargée des mobilités professionnelles aux Hôpitaux de Chartres